

PETITES ANNONCES / DÉCÈS

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



IRAN Espions arrêtés

■ Un responsable de la province de Fars a annoncé l'arrestation de « 13 espions à la solde des sionistes », mais sans préciser leur religion, a rapporté l'agence officielle IRNA. Cette annonce fait suite aux informations, implicitement confirmées par le journal conservateur *Ressalat*, sur l'arrestation de 13 juifs à Chiraz, ce qui a provoqué une vague d'inquiétude en Israël et dans certaines capitales occidentales. Selon le directeur général du département des renseignements à Fars, « ces éléments, qui ont été identifiés, ont joué un rôle crucial dans un réseau d'espionnage et ont été arrêtés sur ordre de la justice ».

d'après AFP

IRAK Attentat

■ Un camion piégé a explosé hier dans la banlieue nord de Bagdad à proximité d'un autobus transportant les membres d'un mouvement de l'opposition iranienne, les Moudjahiddine-e-Khalq. Selon un de ses porte-parole, l'attentat a fait six morts et 37 blessés. Ce bilan n'a pas été confirmé de source indépendante. Les Moudjahiddine ont accusé les services de renseignement de la « dictature religieuse gouvernant l'Iran » d'être à l'origine de l'attentat. Un adolescent avait été blessé samedi à Bagdad par un double attentat à la bombe qui visait apparemment le siège du mouvement.

d'après AP

CACHEMIRE

Washington s'en mêle

■ Washington a appelé de façon implicite le Pakistan à retirer les forces qui se sont infiltrées dans la province indienne du Cachemire, écartant l'argument d'Islamabad selon lequel la frontière entre les deux pays serait vague. « Nous pensons que la Ligne de contrôle a été démarquée au cours des dernières années. (L'Inde et le Pakistan) n'ont pas exprimé par le passé de différences significatives sur l'emplacement de cette ligne de contrôle », a déclaré le conseiller du président Bill Clinton pour l'Asie du sud-est, Bruce Reidel, lors d'une conférence de presse.

d'après AFP

CAMBODGE

Visite vietnamienne

■ Le Kha Phieu, secrétaire général du Parti communiste vietnamien (PCV), est arrivé hier à Phnom Penh pour une visite officielle de deux jours au Cambodge à l'invitation du roi Norodom Sihamoni. Il est accompagné du vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Nguyen Manh Cam, et d'une délégation de responsables du PCV et du gouvernement. La visite de Phieu intervient après une visite d'une semaine au Vietnam du prince Norodom Ranariddh, président du Parlement cambodgien, au cours de laquelle les deux pays se sont engagés à régler leur contentieux frontalier et la question de l'immigration clandestine.

d'après AFP

ULSTER

Blair pressé

■ Le premier ministre britannique Tony Blair a annulé le voyage qu'il devait faire au Brésil à la fin du mois en raison de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix en Irlande, a-t-on annoncé officiellement à Londres. Blair « avait l'intention de se rendre » à Rio pour le Sommet Union européenne (UE)/Amérique latine/Caribbe le 28 juin, mais il a abandonné cette idée afin de rester « disponible » pour apporter son aide à toutes les parties qui doivent normalement parvenir à un accord le 30 juin en Ulster, a précisé son porte-parole.

d'après AFP

Autres informations
B11 et C2



PHOTO Agence France-Presse

Des manifestants lancent pierres et bouteilles aux policiers indonésiens qui refusent de livrer le corps d'un des leurs abattu lundi.

Décomptes des voix lents et contradictoires en Indonésie

d'après AFP et AP
DJAKARTA

Deux décomptes de voix, donnant des résultats différents des législatives en Indonésie, sont désormais publiés à Djakarta alors que montent l'impatience et la suspicion des Indonésiens et des observateurs sur l'honnêteté du processus électoral.

Les deux principales équipes d'observateurs étrangers, celle de l'Union Européenne et le groupe américain conduit par l'ancien président Jimmy Carter, ont fait part de l'inquiétude que leur causait la lenteur du dépouillement.

Les États-Unis souhaitent un dépouillement rapide des bulletins de vote, a indiqué hier soir le secrétariat d'État.

Les responsables du dépouillement « devraient fournir rapidement un décompte exact pour confirmer la confiance de l'opinion dans l'intégrité » du processus électoral, a déclaré un port-parole.

Le Centre d'opération commun pour les médias a commencé hier après-midi à publier des résultats

partiels en même temps que la Commission électorale dont les chiffres sont officiels.

Peu après 18 h locales, les deux décomptes plaçaient le Parti démocratique indonésien de lutte (PDIP) de Mme Megawati Soekarnoputri en tête, mais divergeaient sur la seconde place.

Le Centre d'opération place en effet le Golkar, le parti du pouvoir et de l'administration, devant le Parti de l'éveil national (PKB) qui, dans leur décompte, arrive troisième.

Le centre établit ses résultats à partir des informations reçues par écrit (télécopie) des sous-districts, premier niveau du regroupement des résultats des bureaux.

La Commission électorale prend en considération les résultats arrivant par ordinateur du district après que toutes les vérifications intermédiaires ont été faites.

En principe, les résultats finaux devraient être les mêmes mais, en attendant, des différences marquées dans les pourcentages apparaissent jusqu'à présent à l'avantage du Golkar.

L'ambassadeur John Gwyn Morgan, qui dirige l'équipe de l'UE, a déclaré être « surtout préoccupé par les rapports, restant à confirmer, selon lesquels il y a des différences » entre les résultats sur support papier et ceux donnés par informatique.

« Le transfert des résultats du papier à l'ordinateur est la période la plus sujette à des manipulations frauduleuses et à des distorsions de chiffres, a déclaré Morgan lors d'une conférence de presse. Si c'est le cas, a-t-il ajouté, les plus graves doutes seront jetés sur toute l'opération ».

L'ancien président américain a, pour sa part, déclaré que « le principal problème que nous voyons est la lenteur avec laquelle le résultat est transmis, un processus qui se révèle beaucoup plus long que la Commission électorale ne l'avait prévu ».

Peu avant 18 h locales hier, les résultats (sur 4,5 millions de suffrages) de la Commission électorale plaçaient le PDIP en tête avec 39,2 % des voix alors que le Centre

d'opération (sur 5,9 millions) lui donnait 35,5 %.

Par contre, le Golkar, selon le centre, avait 21,1 % des voix, ce qui le place en seconde position devant le PKB avec 12,5 %.

Selon la Commission électorale, le Golkar en revanche n'a que 15,9 % des voix, le PKB en totalisant 22,3 %.

Mme Megawati Soekarnoputri apparaissait en tout cas comme devant dominer le prochain paysage politique de l'Indonésie, mais des questions se posent sur ses alliés et des doutes planent sur ses capacités à diriger le pays.

« Mega », comme ses partisans l'appellent, est avant tout l'héritière de son père, Soekarno, le fondateur et premier président de l'Indonésie, ce vaste et hétéroclite ensemble d'îles et d'archipels réunis par 350 ans de colonisation hollandaise.

Son PDIP, dont elle est le candidat pour les présidentielles prévues pour novembre, apparaît comme devant rassembler le plus grand nombre de voix après les élections de lundi, premières élections libres en Indonésie depuis 44 ans.

Journée de deuil national au Liban

L'armée traque les assassins des magistrats de Saïda

d'après AFP
SAÏDA

Le Liban a observé hier un deuil national au lendemain de l'assassinat à la mitrailleuse, en plein tribunal à Saïda, de quatre magistrats qui ont été enterrés dans une grande émotion.

Les drapeaux ont été mis en berne et les écoles et universités ont fermé. Le Conseil supérieur de la magistrature a décrété un deuil de trois jours et les audiences ont été reportées à samedi.

Chef-lieu du Liban-Sud, Saïda était quadrillée par l'armée et paralysée par une grève générale, égale-

ment observée dans les camps palestiniens d'Aïn Héroué et Miyé Miyé dans la banlieue de la ville, où les haut-parleurs des mosquées appelaient à « trouver les coupables ».

Toutes les factions palestiniennes des camps ont accusé le Mossad israélien d'être derrière la tuerie, mais certains responsables libanais n'ont pas hésité à l'attribuer aux Palestiniens.

Une partie de la presse, comme *L'Orient le Jour* et *An-Nahar*, ainsi que l'agence de presse privée *Al-Markaziya*, en général bien informée, estiment que ce crime peut « entraîner l'ouverture du dossier des camps palestiniens ».

Le Conseil des ministres a chargé l'armée d'aider à la capture des auteurs du massacre, a annoncé le ministre de l'Information Anwar al-Khalil hier soir.

La réunion a décidé de déférer ce crime devant le Conseil de justice, la plus haute instance juridique chargée des affaires touchant à la sûreté de l'État et dont les verdicts sont sans recours, a-t-il précisé.

Alors que l'enquête n'a encore privilégié aucune piste, un député chrétien maronite et le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth n'ont pas hésité à montrer du doigt les Palestiniens, appelant à mettre fin au statut particulier des camps de réfugiés en matière de sécurité.

Yasser Arafat a condamné l'assassinat et souhaité que « leurs auteurs soient traduits en justice ».

Les miliciens libanais pro-israéliens ont appelé entre-temps Israël à établir un gouvernement autonome au Liban-Sud avant de mettre fin à son occupation militaire de la région.

Un soldat israélien a été tué hier soir dans une attaque contre la zone occupée au Liban-Sud, selon des services de sécurité dans la région. Au moins deux miliciens de l'ALS ont en outre été blessés, lors d'une attaque revendiquée par le mouvement Amal.

REPÈRES/RUSSIE

Meurtre mais triomphante

d'après AFP et AP
MOSCOU

Les Russes se félicitaient hier d'avoir réussi à ramener les Occidentaux, les États-Unis en tête, dans l'enceinte de l'ONU pour régler le conflit du Kosovo, mais ils avaient du mal à se tailler un rôle indépendant pour y maintenir la paix et même à trouver l'argent pour financer une force de 10 000 hommes.

Et ils attendaient avec impatience l'arrêt des bombardements avant de tirer le bilan d'une crise où leur prestige a beaucoup souffert.

« Les bombardements auraient dû s'arrêter depuis longtemps, et notre but est de les arrêter le plus

vite possible », a dit le ministre des Affaires étrangères, Igor Ivanov, la voix crispée, interrogé sur la possibilité d'un arrêt des frappes.

L'émissaire russe pour la Yougoslavie, Viktor Tchernomyrdine, évoquait « une file d'attente de chefs d'États » occidentaux cherchant à remercier au téléphone le président Boris Eltsine.

« Hier, Boris Nikolaïevitch a parlé deux fois avec Bill Clinton, et aujourd'hui il s'est déjà entretenu avec Tony Blair et Gerhard Schröder », a déclaré Tchernomyrdine à la radio *Echo de Moscou*.

Chacun des 76 jours de bombardements sur la Yougoslavie a marqué un échec de la diplomatie russe, qui a réclamé depuis la première minute un arrêt immédiat des frappes aériennes.

Moscou aura pourtant quelques

motifs de satisfactions lorsque la guerre prendra fin.

Les Russes, totalement mis à l'écart lors du déclenchement de la campagne aérienne le 24 mars, sont revenus occuper petit à petit le centre de l'échiquier diplomatique.

D'abord en proposant d'impliquer le G8 dans le règlement. Les Occidentaux ayant court-circuité l'ONU, il fallait aux Russes trouver un lieu de discussion où ils auraient toute leur place.

L'idée de convoquer le G8, forum à vocation économique, a d'abord fait sourire. Puis elle s'est imposée, sur l'insistance des Européens, qui appréciaient de ne plus être seuls en tête-à-tête avec les États-Unis.

C'est donc au sein du G8 que la Russie a fait campagne pour un retour du dossier kosovar devant le

Conseil de sécurité de l'ONU. L'Allemagne et la France, que la mise à l'écart de l'ONU avait mises mal à l'aise, ont appuyé la revendication russe.

Soucieux de trouver une issue à la crise, les Américains ont finalement dû céder, et négocier pied à pied avec les Russes le projet de résolution rendu public mardi à Cologne.

La satisfaction russe d'avoir obtenu gain de cause n'efface pas toutefois l'amertume ressentie au début des frappes.

« Pour nous, il est très important de conserver nos relations avec l'Occident, affirmait hier un membre de la délégation russe au G8, mais pour les Occidentaux, les relations avec la Russie ne sont pas essentielles, voilà le malheur. »

Monde

Israël autorise le retour de réfugiés palestiniens

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le gouvernement sortant de Benjamin Netanyahu a donné son accord pour permettre le retour à Gaza de milliers de Palestiniens réfugiés depuis plus de 20 ans en Égypte, a-t-on appris hier de source officielle israélienne.

Quelque 4000 Palestiniens vivent dans le camp « Canada », du côté égyptien de la frontière avec la bande de Gaza depuis 1970, quand ils avaient été déplacés pour la construction d'une route.

Lors d'une rencontre lundi avec

le chef de la Sécurité intérieure palestinienne, Mohammad Dhalan, le coordinateur en chef de l'armée israélienne pour les territoires palestiniens, Yaakov Orr, a donné son accord pour le retour de ces réfugiés avant la fin de 2001, selon le porte-parole Shlomo Dror.

Trente à 50 familles pourront chaque mois revenir s'installer dans la bande de Gaza, a-t-il ajouté.

Un ancien accord stipulait le retour de réfugiés palestiniens à Gaza vers la fin de 2005 avec une aide financière canadienne. Seules 145 fa-

milles étaient toutefois retournées vivre dans la bande de Gaza, selon le porte-parole de l'ambassade du Canada.

À la faveur des accords d'Oslo, le gouvernement canadien s'était engagé en 1994 à accorder une aide de 12 000 \$ à chaque famille de réfugiés palestiniens, a indiqué Nidal Ismaël.

Par ailleurs, le président américain Bill Clinton refusera de démentir l'ambassade des États-Unis de Tel Aviv à Jérusalem, comme le lui demande la Chambre des représentants, selon un responsable US.

En Israël, le président Ezer Weizman est intervenu hier dans les tractations du premier ministre élu Ehud Barak pour former une coalition, en cherchant en vain à lever les objections d'un parti de gauche.

Weizman a rencontré le chef du parti laïc Meretz (10 députés), Yossi Sarid, pour le convaincre d'accepter la participation du parti ultra-orthodoxe Shass à la future coalition.

Mais à l'issue de l'entretien, Sarid a indiqué qu'il n'était pas question « de céder et de siéger aux cō-

tés du Shass » tant que le chef de ce parti, Arie Déri, condamné en avril à quatre ans de prison ferme pour corruption, restera à sa tête.

Sarid n'a pas exclu un futur compromis « s'il s'avère au bout de quelques mois que le Shass a vraiment coupé les ponts avec Déri ».

Déri a démissionné du Parlement, mais il continue à diriger son parti, qui a effectué une percée aux élections du 17 mai en faisant élire 17 députés, contre 10 dans le Knesset précédent.

Deux leaders des partis Shinoui et Shass ont montré entre-temps l'ampleur du fossé qui les sépare en faisant tourner court un débat à la télévision.

Tommy Lapid, chef du parti laïc Shinoui (six élus) également sollicité par Barak, a tourné les talons à son interlocuteur Shlomo Benizri, du Shass, quand celui-ci l'a accusé d'avoir appelé au meurtre du président de la Cour suprême d'Israël, le juge Aharon Barak.

« Je vous demande de revenir sur vos accusations. C'est inadmissible. Je ne peux pas continuer à dialoguer avec un menteur. Je ne joue pas à ce jeu », s'est insurgé Lapid.

Benizri a cité un ouvrage de Lapid, journaliste et écrivain, où il qualifiait le juge de « dictateur se mêlant de tous les aspects de la vie israélienne », et y a ensuite amalgamé un extrait d'un autre livre estimant que « dans certains cas, le meurtre de dictateurs est justifié ».

Ecevit obtient la confiance au Parlement

d'après AFP
ANKARA

Le premier ministre turc Bülent Ecevit a obtenu hier la confiance du Parlement pour sa coalition incluant la gauche et l'extrême droite, par 354 voix pour et 182 contre.

La coalition regroupe son Parti de la gauche démocratique (DSP, gauche nationaliste), le Parti de l'action nationaliste MHP (extrême droite) de Devlet Bahçeli, et le Parti de la Mère-patrie (ANAP, droite) de Mesut Yılmaz.

À eux trois, ils détiennent une confortable majorité de 351 sièges sur 550 au Parlement depuis les législatives du 18 avril remportée par le DSP, faisant espérer à la Turquie un régime stable qu'elle n'a pas connu depuis plusieurs années.

Au même moment toutefois, le Comité des ministres, l'exécutif du Conseil de l'Europe, blâmait la Turquie « pour des violations répétées et graves » des droits de l'Homme commises par les forces de l'ordre dans le Kurdistan turc.

C'est la première fois que le Comité des ministres, siégeant à Strasbourg, adopte une démarche aussi sévère à l'égard d'un de ses 41 États membres, indique-t-on au Conseil de l'Europe.

Dans une résolution, le Comité des ministres souligne que depuis plus de deux ans, la Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la Turquie dans une dizaine de cas de violations des droits de l'Homme commises par les forces de l'ordre dans le sud-est de la Turquie.

Ces violations concernent le droit à la vie, l'interdiction de la torture, le droit au respect de ses biens ou de son domicile, le droit à un recours effectif devant la justice, dont indemnisation des victimes et enquête sérieuse aboutissant à des condamnations.

« Aucune amélioration significative » n'a eu lieu depuis deux ans, note le Comité des ministres qui enjoint aux autorités turques de manière « pressante » de prendre des mesures pour faire cesser les actes de torture, de destructions de biens, d'homicides illégaux et de disparitions.

Dans une courte déclaration après le vote à Ankara, Ecevit a remercié le Parlement de la confiance accordée à sa coalition, précisant qu'il s'efforcera de « travailler de façon productive et harmonieuse ».

Bülent Ecevit, 75 ans, farouche partisan de l'État laïc et nationaliste convaincu, assure pour la quatrième fois de sa carrière la fonction de premier ministre. Lors de son premier mandat, il avait ordonné en 1974 l'intervention turque à Chypre.

Une tâche énorme attend le futur gouvernement, la Turquie se trouvant dans une situation économique difficile, en partie liée à son instabilité politique.

Ecevit a aussi affirmé sa détermination à poursuivre la lutte contre les séparatistes kurdes, dont le chef Abdullah Öcalan est jugé pour « trahison » par la Cour de sûreté de l'État (DGM) d'Ankara sur l'île-prison d'Imrali depuis le 31 mai.

Ecevit a annoncé qu'il voulait modifier la composition des DGM pour en faire disparaître le juge militaire qui siège aux côtés de deux civils, afin de la rapprocher des normes européennes.

Microsoft OFFICE 2000

Microsoft Office 2000 Standard

What Productivity Means Today

Microsoft

MISE À JOUR STANDARD OFFICE 2000*

• Comprend Word, Excel, PowerPoint, Outlook

384861

Notre prix 289,99
Rabais postal** - 60,00

Prix après rabais **229⁹⁹**

Versions Small Business, Professionnel et Premium aussi offertes. *Rabais applicable aux usagers MS admissibles.
*Diffère légèrement de l'illustration.

8 LOGICIELS GRATUITS ! 8 LOGICIELS GRATUITS ! 8 LOGICIELS GRATUITS ! 8 LOGICIELS GRATUITS !

LOGICIELS GRATUITS	LOGICIELS GRATUITS	LOGICIELS GRATUITS	LOGICIELS GRATUITS
McAfee UTILITY SUITE 385880 GRATUIT VALEUR : 79⁹⁹ L&H VOICE XPRESS 45099 GRATUIT VALEUR : 69⁹⁹ EZENET INSTABASE 386699 GRATUIT VALEUR : 69⁹⁹ QUICKSITE 382042 GRATUIT VALEUR : 89⁹⁹	LOGICIELS GRATUITS INSTANTANÉMENT À L'ACHAT DE TOUT MICROSOFT OFFICE 2000 SUITE ! VALEUR : PLUS DE 500 \$ Jusqu'à l'épuisement des stocks GRATUIT !	VORTON FINANCIAL POWERTOOLS 383772 GRATUIT VALEUR : 39⁹⁹ SMITH MICRO INTERNET COMMSUITE 386879 GRATUIT VALEUR : 69⁹⁹ SONIC FOUNDRY AUDIO ANYWHERE 386433 GRATUIT VALEUR : 69⁹⁹ Canon OFFICE READY 46345 GRATUIT VALEUR : 49⁹⁹	1 GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT !

GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT ! GRATUIT !

McAfee OFFICE 2000

GRATUIT ! avec achat de tout Microsoft Office 2000 (rabais postal)

386429

McAfee OFFICE 2000

89⁹⁹

McAfee OFFICE 2000

VirusScan
First Aid
Nuts & Bolts
V2K Survival Kit
Out Change
Uninstaller

McAfee OFFICE 2000

89⁹⁹

NORTON AntiVirus

Protection automatique

SYMANTEC. NORTON ANTIVIRUS VER. 5

• Obtenez Norton 2000 gratuitement à l'achat de Norton Antivirus 5.0 !

45201

Notre prix 59,99
Rabais postal -30,00
Prix après rabais **29⁹⁹**

9414000000000000

NORTON 2000

The best way to protect your PC from new 2000 problems

GRATUIT ! avec achat de Norton AntiVirus

Valeur : 79,99

46859

PARTITION MAGIC 46561

Notre prix 15 \$ U.S. 69,99
Rabais postal -22,50
Rabais INSTANTANÉ -15,00
Prix après rabais **32⁴⁹**

OFFICE BUILDER 384293

Notre prix 49,99
Rabais postal -30,00
Rabais INSTANTANÉ -15,00
Prix après rabais **4⁹⁹**

QUICKEN DELUXE 99 44995

Notre prix 69,99
Rabais postal -30,00
EXCLUSIF
Rabais postal -10,00
Prix après rabais **29⁹⁹**

MASTERCLIPS 1,000,001 45363

Notre prix 114,99
Rabais postal -50,00
Rabais INSTANTANÉ -25,00
Prix après rabais **39⁹⁹**

PRINTMASTER GOLD CLASSIC 44509

Notre prix 9,99
Rabais postal EXCLUSIF -9,99
Prix après rabais **0⁰⁰ GRATUIT APRÈS RABAIS !**

L'INTERNET JUSQU'À 12 FOIS PLUS VITE Net Accelerator

Notre prix 34,99
Rabais postal -15,00
INSTANT Rebate -20,00
Prix après rabais **0⁰⁰ GRATUIT APRÈS RABAIS !**

NOTRE POLITIQUE D'EXACTITUDE :

Les prix appliqués à la caisse doivent être identiques aux prix indiqués sur les tablettes. Advenant une différence de prix, Bureau en gros s'engage à vous donner le plus bas prix des deux ainsi qu'un bon d'achat différé de 5 \$.

BROSSARD 6555, boul. Taschereau
DORVAL 3165, boul. des Sources
GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau
LASALLE 7214, avenue Newman
LAVAL 1600, boul. le Corbusier
3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview)
ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU 1000, boul. du Séminaire
LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN*

Téléphone : 1-800-668-6888 Télécopieur : 1-800-567-2260
HEURES D'OUVERTURE
Lun. et Ven. 8 h à 21 h / Samedi 9 h à 17 h / Dimanche 10 h à 17 h

ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu
ST-LEONARD 6800, rue Jean-Talon est • 4625, rue Jean-Talon est
ST-MYACINTHE 3700, boul. Martineau Ouest
ST-JÉRÔME 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
LONGUEUIL 2790 Chemin Chambly
MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury)
1035, rue du Marché-Central
ROSEMÈRE 315, Curé Labelle
ST-BRUNO 1465, boul. St-Bruno

Taxes applicables payées sur le montant payable brut

Offres valides du 10 juin au 10 juillet jusqu'à l'épuisement des stocks.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

Voici notre adresse Internet pour trouver IMMOBILIER À VENDRE (rubriques 100 à 118) et IMMOBILIER À LOUER (rubriques 131 à 149 et 154 à 160)

www.lapresse.ca/annonces

Pour annoncer: (514) 285-7111

499

100

Immobilier

131 ILE DE MONTRÉAL

HOLT, 3 1/2 chauffé, tranquille, 1/2 bain, lav. sec., veranda vitrée, jui. 395 \$, 450-663-8630
IBERVILLE, 6539, 3 1/2, 3e, refait à neuf, 335 \$, 644-2500
IBERVILLE/Sherbrooke, 4 1/2, ouvert, semi meublé, 2e, bois franc, 460 \$ + élect. 597-0438
IBERVILLE, Sherbrooke, 3 1/2 chauffé, 425 \$, 4 1/2 chauffé, 505 \$, 214-255-8707

JARDINS LASSALLE

8 1/2, 4 1/2, 5 1/2
A PARTIR DE 324\$
JOUR: 364-5872

JARDINS ST-GEORGES

3 1/2-375\$; 4 1/2-422\$;
5 1/2-471 \$; chauffés
Entre 21 et 27 av. P.A.T.
645-4505

JEANNE D'ARC (près métro Pie IX)

JEANNE D'ARC, (près métro Pie IX) 3 1/2, propre, poêle, frigo, 514-696-5363

JEANNE D'ARC, petit 3 1/2

JEANNE D'ARC, petit 3 1/2, fermé, mois garni, 849-8513

JEAN-TALON, Lacordaire

JEAN-TALON, Lacordaire, 4 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2

131 ILE DE MONTRÉAL

MERCER, GRAND 5 1/2, BAS DU DUPLEX, Bois franc, éclairé, chauffé, climatisé, bain tourbillon, Clôture avec garage, 750 \$mois. juillet, Jean-Pierre 514-620-3087 ou Louise 514-620-3677. Laissez message

METRO 3 1/2, rénové, non chauffé, Jarry est. Près commodités. 514-725-7421

METRO de l'Eglise, 2x4 1/2, 350\$, 375\$, 450-665-6697

METRO Beaubien, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230

600
Loisirs et
véhicules récréatifs

655 MOTOCYCLETTES
BMW F650 ST, blanc, 1957, 4000 km, 8000\$, 450\$, tout équipé, 8000\$, 450\$, 468-2536, 468-1741 soir.
BMW K100RS, blanc, 1986, 64000 km, Michel 272-5275
KAWASAKI Vulcan '99, 1550 c.c. équipé, 1400 km, neuf, 13 800\$, sautez la TPS, Particulier 1-800-354-7912

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOILIERS
BATEAU pêche 18,5 pi, 75 HP, bon prix, 624-0399
BAYLINER Capri 89, 20', 4 cyl., couche 2 personnes, avec remorque aluminium, 8 200 \$, 450-558-1899
BAYLINER 2755, 1999, V-8 225 H.P., 27', tout équipé, 24 000\$, état "neuf", Marina Gagnon, 514 570-8078
BENETEAU First 34,5 1984, Très bonne condition, 3 ch., pilote aut., les électroniques 68 500 \$, 450 671-2050
CALIFORNIAN 45 pi, sun-deck, M.Y. 1987, twin cat., 375 HP, condition exceptionnelle, fait voir, 345 000 \$ can. Plusieurs autres modèles disponibles, Oviatt Marine, 514-888-4141
CANOT-KAYAK, vélo, pédalo, tous neuf-usagé, Poubelle du Ski 384-0837
FIREBALL 2 sets voile, Spinaker, 9005 nég, 762-5182
MOTERU Suzuki 5 hp, Condition A1, 514-383-3567
PETERBOROUGH, 14 1/2', Mercury 50, injection, remorque 4550\$, 450-834-6072

SEA RAY
VANGUARD EXPRESS 31 pi, 12 de LARGE, DODGE VINT, ÉLECTRIQUE COMPLET, SUPER PROPRE, 2 MOTEURS 350, PRIX FERME 45 000 \$, SITUÉ À GREGG, QUAY MARINA-PRIVE, RONALD ALARIE: 514-591-0084
SEARAY 86, 2x4,3 LX, propre, 39 500 \$, 450-662-4727, 514-821-4530
SEERAY 222, moteur 175 272-7869
SONIC 23' 1979, propre, voile neuve, 8000 \$, 381-8656
SUNRAY 15 pi 1988, toit Bémini neuf, moteur Mercury 60 forces, 7500 \$, 450-654-4251, 514-941-2083

659 PLANCHES À VOILE
AU VENT POU. Achat, vente, Neuf, usagé, 514-840-3001, 58 500 \$, R. Brière, 539-2554

665 REMORQUES
REMORQUES solides 4 x 6, 4505 et +, 450-834-4367

667 VÉHICULES RÉCRÉATIFS
IMPERIAL 29 pi, moteur gaz et propane, 30 000 \$, 450-464-3167
MOTORISE et tente-roulotte louer, à la semaine, Centre V.R. Laval, 450-886-2700
MOTORISÉ classe A 34 pi 98, à louer, 450-227-4086
ROULOTTE Mallard 96, 23' ac, comme neuve, 14 000\$, 1-800-967-2535 ext. 341
TRIUMPH 18', fibre de verre, très propre, 9500 \$, 388-7150

SUITE
des petites annonces
pour les rubriques
«PROPOSITIONS D'AFFAIRES»
et «AVIS»
en page
F2

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

1) Oeil du soldat complété.
2) Les pieds du soldat.
3) Son poignet gauche complété.
4) Fleur du fusil plus longue.
5) Roue du tank complétée derrière le soldat.
6) Fenêtre droite du tank plus large.
7) - Axe du capot de la tourelle incomplet.
8) - Chenillette du tank de gauche incomplète.

AVIS
La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
COUR SUPÉRIEURE
NO: 400-05-001515-973
JEAN GODIN, J.C.S.
PRÉSENT JUGE

CARRE POPULAIRE LES CHUTES
Requérante/APPELANTE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Dame Anne-Marie DUPUIS, et Raymond GUIMOND
Intimés/INTIMÉS

Normand CARRIER, et LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC.
Mis en cause

ASSIGNATION PAR ORDRE DE LA COUR
ORDRE est donné AUX HÉRITIERS DE L'INTIME FEU RAYMOND GUIMOND de comparaître au greffe de cette cour situé au 250 Laviolette, Trois-Rivières dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal La Presse

Une copie de l'inscription en appel (art.495 c.p.c.), attestation d'un mandat de transcription des notes sténographiques (art. 495(2) c.p.c.) et l'ajout de la P.C.A.) et avis au greffe du tribunal à l'attention de AUX HÉRITIERS DE L'INTIME FEU RAYMOND GUIMOND.

Lieu: Trois-Rivières
Date: 8 juin 1999
JEAN GODIN, J.C.S.
JUGE

2761042

APPEL D'OFFRES

Des soumissions, sous pli cacheté, sont reçues au bureau du greffe de la Ville de Saint-Laurent, à l'Hôtel de Ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7, jusqu'au **mercredi 23 juin 1999 à 10 h** pour:

P-99-09-618
Chlorure de calcium en vrac

Les formules, les conditions des soumissions et les devis peuvent être obtenus, gratuitement, au bureau du Coordonnateur senior - Achats et Magasins, 13 001, boulevard Cavendish, Saint-Laurent durant les heures de bureau, à compter du jeudi 10 juin 1999 à 13 h.

Veuillez noter que nos bureaux sont fermés durant l'heure du dîner, soit de 12 h à 13 h, du lundi au jeudi, ainsi que le vendredi après-midi.

Les soumissions sont ouvertes **publiquement** à l'Hôtel de Ville le **mercredi 23 juin 1999 à 10 h**. Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pierre Lebeau, c.g.a.
Directeur général
10 juin 1999

Saint-Laurent

AVIS COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT SÉANCE PUBLIQUE

DATE: Le mardi 15 juin 1999 **HEURE:** 19 h

SUJETS:
Plan d'action et priorités du Comité permanent de suivi des eaux usées du territoire de la CUM
Portrait 1998 de la qualité de l'eau en rive
Bilan environnemental des activités de déglacage des aéronefs à l'Aéroport Montréal-Dorval
Recommandation de la Commission de l'environnement visant la transmission de demandes au ministre de l'Environnement du Québec concernant la réduction à la source des rejets de mercure à l'égout

Document déposé:
Rapport annuel 1998 de la qualité de l'air

LIEU:
Communauté urbaine de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal, Québec
(Métro Peel)

Une période de questions est prévue au cours de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

RENSEIGNEMENTS: (514) 280-3460

Un comité prône une réduction draconienne du nombre de phoques

STEPHEN THORNE
Presse Canadienne, OTTAWA

Invoquant le nombre croissant de phoques et la faible progression des stocks de morue, le comité parlementaire sur les pêcheries recommande une réduction substantielle de la population de phoques de la côte Est.

Le comité ne préconise pas un abattage général de la population de phoques, s'est empressé de préciser le président du comité, le libéral Charles Hubbard, du Nouveau-Brunswick. Il souhaite un troupeau « viable », a-t-il dit.

Mais le rapport de 35 pages, qui inclut l'opinion divergente du seul néo-démocrate membre de ce comité multipartite, souligne que la population de phoques a triplé ces 15 dernières années pour atteindre plus de cinq millions de bêtes. Celles-ci consomment jusqu'à 1,4 million de tonnes de morue par année, ou 300 millions de poissons.

Certains craignent que les phoques ne compromettent le rétablissement des stocks de morue du nord, qui se sont effondrés en 1991 et 1992, entraînant avec eux la disparition de 40 000 emplois dans l'est du pays.

Le comité croit qu'il doit y avoir une réduction majeure de la population de phoques, peut-on lire dans son rapport, qui formule 15 recommandations.

L'une de celles-ci prévoit que le ministère des Pêches procède à des « récoltes » expérimentales et crée des zones d'exclusion des phoques, comprenant notamment la côte nord-est de Terre-Neuve, le nord et le sud du golfe du Saint-Laurent,

afin d'éviter l'expansion des phoques et protéger le poisson en âge de frayer ainsi que les jeunes poissons.

Le député néo-démocrate Peter Stoffer est le seul dissident. « Essentiellement, déplore-t-il, ce que le comité recommande, c'est un massacre de phoques, même s'il ne le dit pas. Il parle d'une réduction massive du nombre de phoques, alors qu'il n'y a aucun argument scientifique à l'appui d'une telle mesure; aucun témoin ne l'a réclamé. »

Ce printemps, le propre comité consultatif du ministre, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, recommandait une réduction de 50 pour cent de la population de phoques, mais selon M. Stoffer, la justification d'une telle mesure était vague.

Le ministre des Pêches et Océans, David Anderson, a résisté à l'idée de réduire considérablement la population de phoques de l'Atlantique, en invoquant l'argument que la nécessité scientifique d'une telle mesure n'a pas été démontrée.

Le rapport reconnaît d'ailleurs que les données scientifiques disponibles sont ne sont pas limpides.

L'un des principaux adversaires de la chasse aux phoques, le Fonds international pour le bien-être des animaux, soutient que le comité a « torpillé sa propre crédibilité » par ses divergences d'opinions, ses fuites contradictoires et les messages confus que contient le rapport lui-même.

Le Sierra Club du Canada s'oppose également à la recommandation de réduire de manière draconienne la population de phoques de la côte Est, une mesure qu'il juge « irresponsable ».

AVIS LÉGAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
No: 765-43-000071-991
COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse

FRANCINE BOISJOLY, résidant et domiciliée au 5, rue George à Sorel, J3P 1B7, district de Richelieu, demanderesse,

-vs-

JULIE MALO, d'adresse inconnue, défenderesse,

-et-

DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, -et-

COMMISSION DE PROTECTION DES DROITS DE LA JEUNESSE, mis-en-cause

ORDONNANCE

La Cour ordonne à la défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance dans le journal La Presse.

Prenez avis qu'une copie de la déclaration en admissibilité d'adoption a été déposée à votre intention au greffe de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse du district de Richelieu.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut de signifier ou déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement en admissibilité d'adoption et jugement d'adoption par défaut, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires sollicitées contre vous.

SOREL, le 7 juin 1999
Me BENOIT BOUCHER, avocat
Procureur de la demanderesse
Greffier de la Cour du Québec,
Chambre de la jeunesse

2760705

HÔPITAL ST-LOUIS COWANSVILLE
Projet ET-65-9801

Les CLSC et CHSLD de La Pommeraye, propriétaire, ayant son siège social au 34, rue St-Joseph, Bedford (Québec) demande des soumissions pour la **relocalisation du Soutien à domicile à l'Hôpital St-Louis, 133, rue Larouche à Cowansville (Québec).**

Les documents contractuels pourront être obtenus à l'adresse suivante :

FAYREAU & BLAIS, ARCHITECTES
64, rue Ottawa, Granby (Québec) J2G 2R8
Téléphone : (450) 372-9222

contre un **chèque visé non remboursable de 50,00 \$** émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de **QUARANTE MILLE DOLLARS (40 000 \$)**, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de **VINGT MILLE DOLLARS (20 000 \$)**, fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de **VINGT MILLE DOLLARS (20 000 \$)**.

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante :

CLSC ET CHSLD DE LA POMMERAYE
a/s **Monseigneur Michel Guénette, dir. services techniques**
34, rue Saint-Joseph, Bedford (Québec) J0J 1A0
Téléphone : (450) 248-4304

le **5 JUILLET 1999**, à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Michel Guénette
Directeur des services techniques
et informationnels

2760622

Écrasement à Pointe-Lebel: l'avion d'Air Satellite était trop lourd au décollage

Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

Selon les estimations du Bureau de la sécurité dans les transports (BST), le Islander d'Air Satellite était plus lourd que le poids limite fixé par le fabricant de l'appareil lors de son décollage, le 7 décembre de l'aéroport de Pointe-Lebel.

C'est ce qu'a indiqué Denis Dero, enquêteur technique au BST qui a analysé et analysé toujours la carcasse de l'appareil. Selon M. Dero, le poids estimé de l'avion à son décollage était de 6813 livres alors que le maximum autorisé par le fabricant est de 6600.

L'enquêteur n'était toutefois en mesure d'affirmer si ce surplus de poids avait eu une influence dans l'écrasement. Le BST a demandé au fabricant de l'appareil, la compagnie anglaise Britt-Norman, d'effectuer une analyse sur le comportement du Islander avec une telle masse. L'organisme n'a pas encore reçu les résultats de cette analyse.

L'enquête du Bureau de la sécurité dans les transports est loin d'être complétée, a signalé Denis Dero. L'écrasement de l'appareil de la Swissair au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse monopolise l'attention du BST, qui est aussi en attente de plusieurs analyses demandées sur diverses pièces et équipements du Islander à son la-

boratoire d'Ottawa et à d'autres fabricants. Le coroner Anne-Marie David a d'ailleurs rappelé à l'ordre certains procureurs insistants, leur indiquant que M. Dero n'avait pas à se prononcer sur des facettes du dossier qui sont encore sous analyse.

M. Dero a aussi relevé certains problèmes avec la radiobalise d'urgence de l'appareil, qui n'a pas donné de signal lors de l'écrasement. L'enquêteur a précisé qu'elle était fixée au plancher de l'appareil alors que le fabricant recommande de la fixer au mur afin qu'elle ait le moins d'angle possible.

M. Dero a indiqué que la radiobalise du Islander s'est bien amorcée à l'impact. Mais après avoir réalisé certains tests, le BST s'est rendu compte qu'elle ne fonctionnait pas dans l'eau.

L'enquêteur a aussi révélé que la ceinture de la copilote Soledade Lauzon n'était pas installée selon les recommandations du fabricant. « La ceinture n'a pas fait son travail au moment de l'impact », a-t-il noté.

Maintenant que le représentant du BST a été entendu, le coroner convoquera de nouveau à la barre ce matin le chef-mécanicien d'Air Satellite, Daniel Lavallée, qui viendra compléter son témoignage.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

2755315

SOUSSIONS PUBLIQUES

Fourniture de services pour l'exploitation d'une cafétéria au Plateau Youville pour la STCUM

Documents disponibles
Prix 50 \$ non remboursable - chèque visé ou mandat.
8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du **jeudi 10 juin 1999**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.
Information : (514) 280-4927

Dépôt des soumissions
Bureau du Directeur de l'Approvisionnement, 8845 boulevard Saint-Laurent, 5^e étage, Montréal, avant 12 h, le **lundi 28 juin 1999**.

Garantie de soumission
Chèque visé ou lettre de garantie irrévocable ou cautionnement de soumission accompagné d'une lettre d'engagement de dix mille dollars (10 000 \$).

Note
La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Référence : STCUM-2116-06-99

Louise Pouliot
Assistant-secrétaire

STCUM

2761045

Régie des rentes du Québec

AVIS PUBLIC

Régime de retraite des cadres supérieurs de Steinberg inc.

Avis de convocation de l'assemblée des participants et bénéficiaires

Une demande d'arbitrage a été présentée relativement à l'attribution de l'excédent d'actif déterminé lors de la terminaison totale du « Régime de retraite des cadres supérieurs de Steinberg inc. ».

L'assemblée des participants et bénéficiaires de ce régime, prévue à l'article 243.6 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (la "loi"), aura lieu le 13 juillet 1999, à 14 h 00, à l'adresse suivante :

Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Salle 100
Montréal

L'objet de cette assemblée est de choisir la personne physique qui représentera les participants et bénéficiaires dans la mise en œuvre du processus d'arbitrage prévu par la loi, c'est-à-dire pour fixer le nombre d'arbitres et choisir les arbitres.

Toute personne qui, sans avoir reçu personnellement l'avis de convocation, croit avoir des droits au titre de ce régime ou de la loi a jusqu'à la prise en délibéré par l'arbitre pour les faire valoir.

Il en va de même pour toute personne dont les droits au titre du régime ont été acquittés, avant le 1^{er} janvier 1997, au moyen d'un contrat constitutif de rente conclu avec un assureur, ainsi que celles qui, désignées comme bénéficiaires aux termes d'un tel contrat, conservent encore des droits en vertu de ce contrat et sont considérées comme des participants ou bénéficiaires, pourvu qu'elles agissent dans le délai indiqué plus haut.

Toute personne qui, sans avoir reçu personnellement l'avis de convocation, croit avoir des droits au titre du régime ou de la loi doit, si elle désire assister à l'assemblée, faire valoir ses droits avant le vingtième jour qui précède l'assemblée, à l'adresse suivante :

Jean-Claude Ménard, administrateur provisoire
Régie des rentes du Québec
2600, boulevard Laurier, bureau 650
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4T3

2760647

Québec

900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

ABEL, Mgr Armand
Longueuil
ARMAND, Claude
Montréal
BEAULNE, Marcel

BEAULNE, Yvon

BERTRAND (Clermont), Fernande
Laval
BOUTIN, Marcel
Montréal
CARON, (soeur Armande, s.g.m.)
Montréal
CHARTRAND, Dr Jean-Louis m.d.
LaSalle
DESROCHERS, Roger
Longueuil
DUFOUR, Louis

FORGET, Rolland
Montréal
GAUTHIER (Desjardins), Lucienne
Pointe-Calumet
MONDOR, Ovide
St-Laurent
MORANVILLE, Roméo

PROULX, Bibiane (April)
Québec
ST-PIERRE, Alain
Montréal
VEZINA, Marie-Claude

DÉCÈS



ABEL, Mgr Armand

À Longueuil, le 8 juin 1999, est décédé, à l'âge de 88 ans, Mgr Armand Abel, P.D., fils de Ernest Abel et Marie-Louise Corbeil. Né à Montréal, après ses études classiques au Collège de Saint-Jean et théologiques au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 26 mai 1934. Par la suite, il fut professeur au Collège de Saint-Jean pendant 19 ans. Durant ce temps, il obtint aussi une licence en lettres à l'Université de Montréal. En 1953, il devint aumônier au Pensionnat de Saint-Lambert. À partir de 1956, il se consacra à l'éducation chrétienne comme visiteur, responsable et directeur diocésain jusqu'en décembre 1963. Il obtint un diplôme en catéchèse à Bruxelles en 1961. Puis il fut aumônier chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Saint-Jean (1963) et chez les Servantes de Jésus-Marie, à Longueuil (1968).

Au moment de sa retraite en 1975, il fut accueilli chez les Frères de l'Instruction chrétienne à Longueuil, puis à La Prairie où il servira en particulier à l'infirmière.

Il laisse dans le deuil son frère Jean-Marie (Jeannette Fournier), des parents et amis ainsi que ses confrères prêtres du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Exposé à la maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne (870 Chemin Saint-Jean, La Prairie), à compter de jeudi, 10 juin, à 14 h. Funérailles le vendredi 11 juin, à 14 h 30, à la chapelle de cette maison. Direction: **Urgel Bourgie Itée**

ARMAND, Claude

1923 - 1999

À Montréal, le 7 juin 1999, à l'âge de 76 ans, est décédé Claude Armand, époux en premières noces de feu Emilienne Chamberlain et en deuxième noces de Hélène Bourbeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jocelyne (Michel Trudel), Lorraine (Jocelyn Lévesque) et Gerald (Marie Beaubien), ses petits enfants Nathalie et Geneviève, Jean-Philippe et Stéphanie, une arrière-petite-fille Alexandra, ses frères et sœurs Françoise, Marie-Paule (Roger Bienneve), Simone, Pierre-Paul et Yvon, ses belles-sœurs Germaine Bourbeau et Marthe L. Bourbeau ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgie**, 6700, Beaubien Est, Montréal. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 juin à 14 h en l'église Notre-Dame du Foyer, 40e Avenue et Bellechasse et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visite: vendredi à compter de 12 h.

BEAULNE, Marcel

À l'hôpital de Verdun, le 8 juin 1999, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Marcel Beaulne, époux de Jeanne Dupont. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Carole (Jean-Pierre), Hélène (Jean) et Christine (Claude), ses petits-enfants, Karine, Marie-Elaine et Maxime, son frère Roland Bourbonnais (frère rédemptoriste), sa belle-sœur Pauline, ses neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 12 juin à 10 h en l'église Ste-Catherine Labouré, 9370 Clément à LaSalle. La famille recevra les condoléances à compter de 9 h. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient grandement appréciés.

BERTRAND (Clermont), Fernande

À Laval, le 8 juin 1999, à l'âge de 74 ans, est décédée Fernande Clermont, épouse de François Bertrand. Elle laisse dans le deuil ses enfants André (Mireille), Suzanne (Serge), Jacques (France), Pierre (Celine), Jean, Marie (Françoise), François (Sylvie), Marcel, Paul (Josée) et Louise (André) ainsi que ses nombreux petits-enfants et son arrière-petit-fils. La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgie**, 3955, Côte de Liesse, St-Laurent. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 juin à 11 h en la chapelle du complexe. Heures de visite: le jeudi 10 juin de 13 à 17 h et de 19 à 22 h, le vendredi 11 juin de 9 à 11 h. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Donner à LEUCAN
un geste à imiter!



Montréal : (514) 731-3696
Québec : (418) 654-2136

LA FAMILLE BEAULNE
a le regret
de vous faire part du décès de

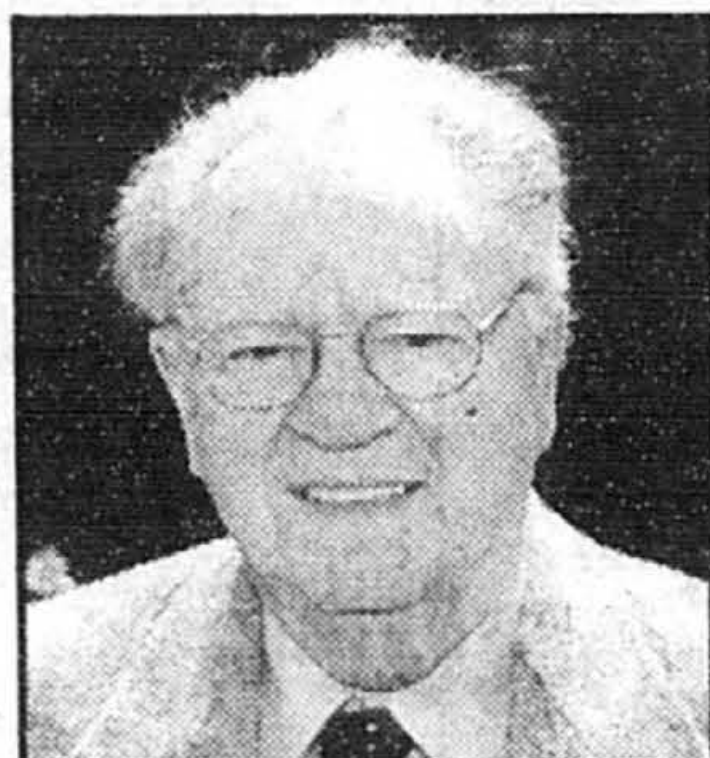
YVON BEAULNE

Monsieur Yvon Beaulne, diplomate, est décédé le 8 juin 1999, à l'âge de 80 ans, après une longue maladie. Il était fils de feu Léonard Beaulne et de feu Yvonne D'Aoust. Prédécedé par sa fille Louise et sa sœur Paulette, il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Thérèse Pratte et ses enfants: François, Pierre, Léonard (Gylliane Gervais) et Gilles; ses frères: Guy (feu Pauline Beaudry) et Jean-Pierre (Louise Lafleur); ses belles-sœurs: Cécile (feu Jean-Louis Pratte) et Henriette (feu Mario Lavoie), sa tante Belle, ses neveux et nièces, cousins et cousines et de nombreux amis, dont Richard Tremblay.

Il a fait une longue carrière dans le service extérieur du Canada. Ambassadeur du Canada au Venezuela et en République dominicaine (1961-1964), au Brésil (1967-1969), aux Nations Unies (1969-1972), à l'UNESCO (1976-1979) et près le Saint-Siège (1979-1984), il s'est particulièrement consacré à la défense des droits humains et a été représentant du Canada à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies durant neuf ans (1976-1984).

VISITES: Parents et amis peuvent lui rendre un dernier hommage à la maison funéraire Serge Legault, 81 boul. St-Laurent, Hull, jeudi soir le 10 juin de 19h à 22h et vendredi le 11 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que samedi le 12 juin de 9h à 10h30.

SERVICE RELIGIEUX: en l'église St-Joseph de Hull, 245 boul. St-Joseph, Hull, samedi le 12 juin à 11h. L'inhumation suivra, au cimetière de Limbour. **DONS:** à la Fondation du CHVQ, Pavillon de Hull, 116, boul. Lionel Emond, Hull, Québec, J8Z 9Z9, seraient appréciés. Pour des plus amples renseignements, veuillez composer (819) 771-6289. Pour vos messages de condoléances par fax (819) 771-7066.



BOUTIN, Marcel

À Montréal, le 8 juin 1999, est décédé à l'âge de 77 ans, Marcel Boutin, époux de Yvonne Legault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Denise, Carole, Louise (Denis) et Luc (Louise), ses petits-enfants, Hugo, Karl, Nathaniel, Laurianne, Maxime, Audréanne et Ludovic; sa sœur Norah, son frère René ainsi que de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis vendredi le 11 juin de 10 h à 11 h 30 au **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**, 12415 Sherbrooke est, Montréal. Il suivra d'une réunion de prières qui aura lieu à midi en la chapelle du complexe. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

CARON, (soeur Armande, s.g.m.)

À Montréal, le 8 juin 1999, à l'âge de 97 ans, est décédée soeur Armande Caron, native de Saint-Yvon. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs Grises, 1190, rue Guy, Montréal

le 10 juin à 13 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit le 11 juin à 13 h 30. L'inhumation suivra au cimetière des religieux sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés.

Direction Centre funéraire Côte-des-Neiges



CHARTRAND, Dr Jean-Louis m.d.

1926 - 1999

À LaSalle, le 5 juin 1999, à l'âge de 72 ans, est décédé Dr Jean-Louis Chartrand m.d., médecin à LaSalle pendant 42 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Mariette Samson, ses fils: Jean-Pierre (Marisa Esposito), Daniel (Louise Hébert), Yves (Maude Hébert), François (Lyne Jacques), ainsi que ses petits-enfants: 2 petites-filles et sept petits-fils. Il laisse également dans le deuil son frère Gilles, ses sœurs: Mariette, Céline et Gisèle et leurs conjoints, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs.

La famille accueillera parents et amis au: **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.** (Complexe Angrignon)

7200, boul. Newman, LaSalle
vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 juin à 11 h, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 7675, rue Edouard à LaSalle. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer, tél.: 255-5151 ou à la Fondation du Centre hospitalier LaSalle.

DESROCHERS, Roger

1932 - 1999

À Longueuil, le 8 juin 1999, à l'âge de 67 ans, paisiblement, est décédée M. Roger Desrochers, époux de Marguerite Mikuta. Il laisse dans le deuil ses filles Jacqueline (Gilles Millette), Lucie (Jean-Luc Pilon), Sylvie (Richard Gravel) et Denise (Pierre Gauvin), ses huit petits-enfants, son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, autres parents et amis. Exposé à **La Maison Darche**, 505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil. Les funérailles seront célébrées le samedi 12 juin à 10 h en la maison paroissiale St-François Sales, 1800 Vianney, Longueuil et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Heures de visite: vendredi de 10 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 8 h 30.

DUFOUR, Louis

À l'hôpital Maisonneuve le 8 juin 1999, à l'âge de 76 ans est décédé M. Louis Dufour père de Marie-Claude, Micheline, Robert, Daniel, Jean-Marc, Christiane, François, Pierre, Louis et Louise. Il laisse également ses frères et sœurs: Laurette, Gabrielle, Jacqueline, Martin et Jacques de même que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire **Urgel Bourgie**, 3955 Côte de Liesse, (angle Ste-Croix) St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le vendredi 11 juin 99, à 13 h, en la chapelle du complexe. Heures des visites: vendredi 11 juin 99, de 10 à 13h.

FORGET, Rolland

À Montréal, le 9 juin 1999, à l'âge de 81 ans, est décédé Rolland Forget. Il laisse dans le deuil son épouse Georgette Cyr, ses fils Réal et André, son petit-fils Tobie Forget, son frère Lucien, son neveu Jacques et autres parents et amis. Des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de la Merci seraient appréciés. Les funérailles auront lieu le samedi 12 juin à 11 h en l'église St-Mathieu, 2600 Jean-Talon est, Montréal; et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. La famille recevra les condoléances en l'église St-Mathieu, dès 10h30, samedi en présence de la dépouille. Direction funéraire **Urgel Bourgie**

GAUTHIER (Desjardins), Lucienne

1928 - 1999

À Pointe-Calumet, le 6 juin 1999, à l'âge de 70 ans, est décédée Lucienne Desjardins, épouse de Jean-Noël Gauthier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, sa fille Murielle (Antheim Bazinet), ses petits-enfants Marianne et Patrick Loof, ses frères René et Emile ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Direction funéraire **Guay inc.**

MONDOR, Ovide

À St-Laurent, le 8 juin 1999, à l'âge de 93 ans, est décédé Ovide Mondor, époux de Andrée Lepage. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Betty Schiele), Catherine (Michel Plante), Louise (Pierre Dubois), Claire (Richard Séguin), Jacques (Louise Décarie), Françoise (Mona Turner), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants Michel Mondor (Paola Jorizzo), Carl Dubois (Isabelle Hébert) et Simon, Isabelle Dubois (Paul Gratton) et Jessie, Marie-Claude et Marc-André Séguin et Amélie Mondor. Il laisse également ses belles-sœurs Marcelle Thibaut et Yolande Boulianne. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire: **Urgel Bourgie Itée**, 816 av. Ste-Croix, à St-Laurent.

Les funérailles auront lieu le samedi 12 juin à 9 h 30 en l'église St-Sixte, et de là au cimetière St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 8 h.

MORANVILLE, Roméo

À l'hôpital St-Eustache, le 8 juin 1999, à l'âge de 85 ans, Roméo Moranville, époux de Lucille Latreille. Il laisse dans le deuil ses enfants Gérard (Jeannine), Fernand (Jeannine), ses petits-enfants et ses 3 arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Exposé vendredi de 19 à 22 h au complexe **Alfred Dallaire inc.**, 2139 est boul. Martin, A Laval.

Réunion de prière à 20h, vendredi le 11 juin. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



PROULX, Bibiane (April)

Au CHUQ, Pavillon L'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1999, à l'âge de 75 ans, est décédée, le jour de son anniversaire, dame Bibiane April, épouse de feu Edgar Proulx. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances au

Funérarium Lépine-Cloutier Itée, 6450, Henri-Bourassa, Charlesbourg. Le vendredi 11 juin 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 12 juin 1999 de 9 h 30 à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 juin 1999 à 11 h en l'église Ste-Odile, 210 des Chênes Ouest, Québec. Elle laisse dans le deuil les enfants de son mari et leurs conjoints: Hélène (Michel Cloutier), Jean (France Parent), Benoît (Josiane Vachon), ses petits-enfants: Joël, Nicolas, Charles-Alexandre, Julien et Émile, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Pierrette (feu Camille Lusignan), Jacqueline, Françoise (Médéric Desrochers), Céline (Laurent Lamer), Hélène, Monique (André Racette), Luc (Lois Hess), Yves Gervais (feu Véronique), Soeur Fernand Proulx, S.C.Q., Mme Marguerite Proulx (feu Gilbert Sasseville), M. et Mme Laurent Proulx (Cécile Bonneau), Mme Gilberte Ouellet (feu Gaston Proulx), M. et Mme Roger Maheux (Marthe Picard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement les amis tisserands et tisserandes. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101 ch. St-Louis, Sillery QC, G1T 1P5 et à la Société canadienne du cancer, 489 boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC, G1S 1S2.

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: la-souvenance@qc.aira.com

ST-PIERRE, Alain

1950-1999

À Montréal, le 8 juin 1999, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Alain St-Pierre, fils de Rita St-Pierre et de feu Raymond St-Pierre. Outre sa mère il laisse dans le deuil son frère Gilles et sa filleule Karine St-Pierre, parents et amis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. **Alfred Dallaire inc**



VEZINA, Marie-Claude

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, le 6 juin 1999, à l'âge de 31 ans, est décédée accidentellement dame Marie-Claude Vézina, infirmière, conjointe de M. Daniel Bélanger. Elle demeurait au 17, rue Jarvis, Rivière-du-Loup. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses deux filles Marie-Pier et Sabrina, sa mère Jacqueline Dumais, son père M. Serge Vézina, ses beaux-parents M. Georges Bélanger (Berthe Couillard), son frère Carl, son demi-frère Maxim, son beau-frère et sa belle-sœur, Patrick et France, ses grands-parents ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au

Funérarium Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup le mercredi 9 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le jeudi 10 juin à compter de midi. Le service religieux sera célébré le jeudi 10 juin à 14 h en l'église St-Ludger et de là au cimetière paroissial. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation du Centre hospitalier régional du Grand-Portage, 75 rue St-Henri, Rivière-du-Loup, G5R 2A4.

Pour renseignements: (418) 862-2668
Télécopieur: (418) 862-0939

1er ANNIVERSAIRE



MARINA PICARD

Nous nous rappelons ce 10 juin de l'année dernière où tu nous quittas pour un monde meilleur. Nous gardons le souvenir d'une Marina sensible, attachante et dévouée. Sache que ta famille ne t'oublie pas et que ta place est à jamais dans nos cœurs. Ta sœur Sylvette, les frères Michel et Alain, leurs épouses, ton beau-frère Conrad, tes neveux et nièces ainsi que tes amis qui t'ont aimée et soutenue.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. J.L.
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur et à St-Jude pour faveurs obtenues. P.F.
REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue. M.N.

PRIÈRES

MERCİ MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.D.L.

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT

Saint-Esprit, toi qui éclairais tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. M.L.S.

L'aide d'aujourd'hui.
L'espoir de demain.

Présentement au Canada, une personne sur 13, de plus de 65 ans, est atteinte de la maladie d'Alzheimer et de démences connexes. Pour plus d'information, communiquez avec votre Société Alzheimer locale ou visitez notre site Web au www.alzheimer.ca

Société Alzheimer

* Étude sur la santé et le vieillissement au Canada

Cuisinez avec nos livres de recettes



- ☐ Nouvelles saveurs au goût du cœur
- ☐ Cuisine chinoise au goût du cœur
- ☐ Cœur atout, simple comme tout
- ☐ Bonne table et bon cœur
- ☐ Au goût du cœur

Pour commander, composez le (514) 871-1551 ou 1 800 567-8563



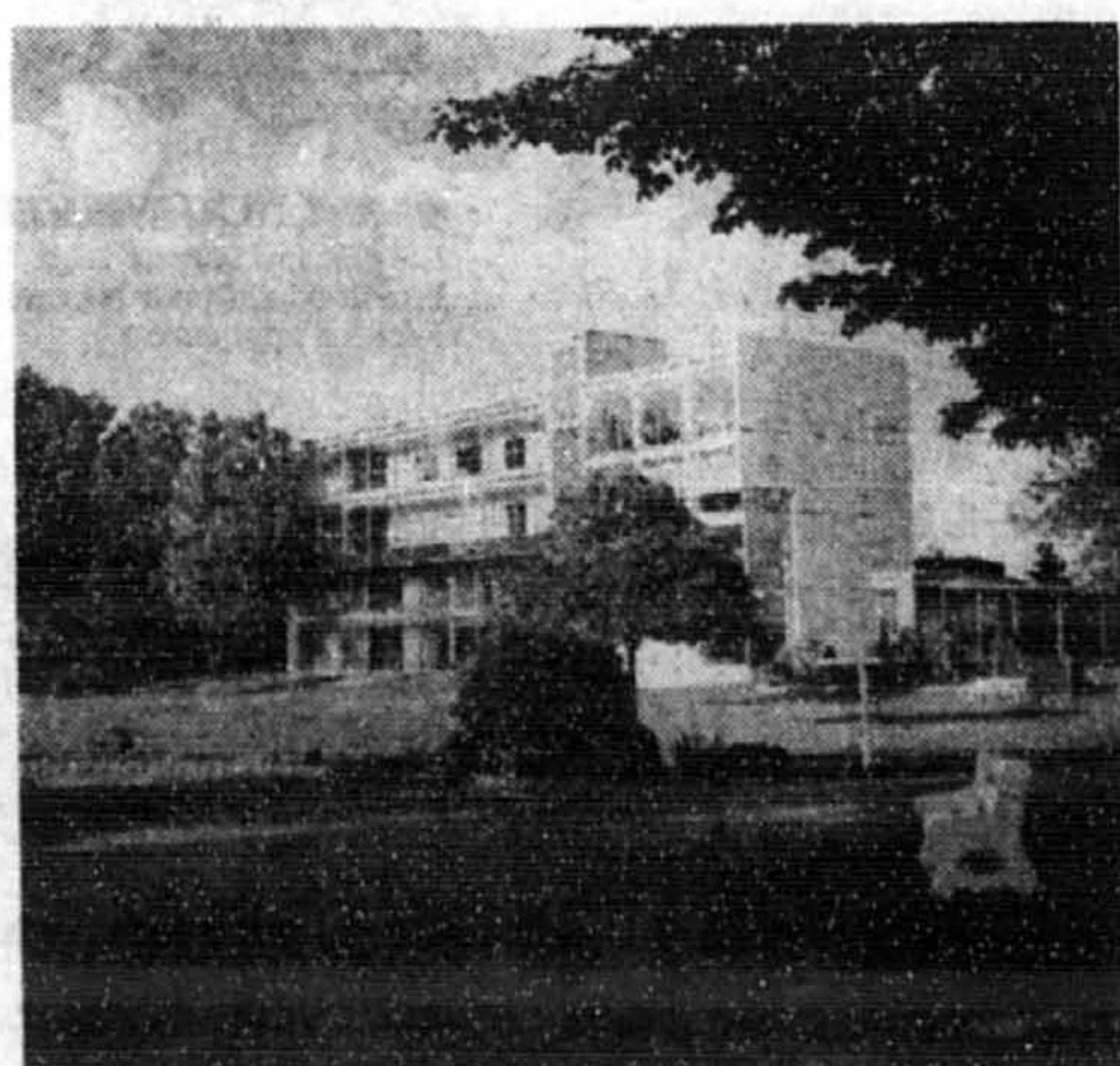
JOURNÉE PORTES OUVERTES Pour souligner l'inauguration du Complexe Saint-Laurent, le plus imposant du genre au Québec, Urgel Bourgie a le plaisir de vous inviter à une grande journée Portes ouvertes.

À cette occasion, de 10 h à 16 h, vous pourrez visiter tout à loisir ce nouvel édifice à la façade entièrement vitrée et baignée de lumière qui donne sur un superbe espace paysager. Outre son vaste columbarium et son mausolée comptant plus de 300 cryptes, vous pourrez y admirer sa magnifique roseraie.

Le dimanche 13 juin, rendez-vous donc au 3955, chemin Côte de Liesse à Saint-Laurent, à l'angle du boulevard Sainte-Croix, sur le site de l'ancien Parc Commémoratif de Montréal.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 735-2025.

URGEL BOURGIE



La SQ chargée de l'enquête sur les graffitis signés FLQ

Presse Canadienne
QUÉBEC

À la suite de l'appel lancé par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, la Sûreté du Québec a pris en main l'enquête sur les actes de vandalisme survenus le week-end dernier dans la région de Québec et signés FLQ.

Mardi, le ministre avait demandé à la SQ de porter une « attention toute particulière » à ces événements, déplorant que des jeunes puissent s'inspirer de crimes inacceptables commis par d'autres jeunes dans le passé.

Les porte-parole de deux des trois corps policiers impliqués, soit ceux de la Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy, ont confirmé que les dossiers concernant des incidents survenus aux domiciles de Pierre Roy à Lac-Beauport, de l'animateur de radio André Arthur, à Sainte-Foy et de la journaliste Elizabeth Thompson à Cap-Rouge, ont été remis aux enquêteurs de la SQ qui enquêtaient déjà sur les événements survenus au domicile du président de Voice of English Quebec, Thomas Reisner.

« Nous sommes à regrouper tous les dossiers et à essayer d'établir certains liens. Aucun suspect n'a encore été identifié », a expliqué Ann Mathieu, porte-parole de la SQ. Des échantillons de la peinture ayant servi à tracer les lettres FLQ avaient notamment été prélevés à chacun des endroits visés.

Par ailleurs, l'animateur de radio André Arthur a laissé entendre, lors de son émission sur les ondes de CJMF hier, qu'il pourrait porter plainte à la police concernant des propos que le président du Mouvement de libération nationale du Québec, Raymond Villeneuve, aurait tenu lors d'une entrevue avec son rival du midi, Gilles Proulx.

Villeneuve s'est réjoui des actes de vandalisme, avançant même que son organisation soutiendrait ceux qui les ont commis. Selon André Arthur, Villeneuve serait allé encore plus loin en ondes, allant même jusqu'à dire que c'est une bombe et non des graffitis que le groupe aurait dû placer chez l'animateur. Ni la Sûreté du Québec ni la police de Sainte-Foy n'avaient reçu de plainte en fin de journée hier.

De son côté, la classe politique a préféré ignorer les propos de Raymond Villeneuve plutôt que de leur accorder quelque importance que ce soit en les commentant.

Seul le vice-président du PQ, Fabien Béchar, a cru bon devoir monter au front, hier, mais de la façon la plus minimaliste possible. Il a envoyé un communiqué et rejeté toutes les demandes d'entrevue.

Les déclarations du président du Mouvement de libération nationale du Québec n'ont fait sursauter personne dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Le personnage est connu. Les députés et ministres ont choisi d'entourer ses propos de silence.

En entrevue, l'ex-felquist Raymond Villeneuve a affirmé qu'il « féliciterait » les auteurs des graffitis signés FLQ s'il les connaissait.

Parlant au nom du Parti québécois, Fabien Béchar a fait savoir par communiqué que « l'avancement d'une cause ne peut et ne doit en aucun cas justifier le vandalisme ou l'utilisation de la violence ».

La route 117 ouverte à la circulation

Presse Canadienne
AMOS

Les travailleurs forestiers de l'Abitibi qui ralentissaient depuis mardi la circulation sur la route 117, au nord du parc de La Vérendrye, ont libéré la voie hier en début d'après-midi. La Sûreté du Québec est intervenue pour mettre fin à cet attroupement.

Ces travailleurs des secteurs de Val-d'Or et Grand-Remous avaient passé la nuit aux abords de la route 117, sous l'oeil des policiers. Ils exigent l'intervention d'un haut fonctionnaire du ministère des Ressources naturelles pour régler le litige les opposant au gouvernement du Québec.

Les travailleurs forestiers sont mécontents des compensations offertes par le ministre Jacques Brassard. Ils considèrent qu'il s'agit plutôt de prêts qu'ils devront éventuellement rembourser et non d'un véritable moyen de compenser leurs pertes.

Le conflit perdure depuis que des Algonquins, qui revendiquent leur part de territoire, empêchent les travailleurs forestiers d'exercer librement leur métier.

La Cour du Texas rejette l'appel du Canadien Stanley Faulder

Associated Press
AUSTIN

La Cour criminelle d'appel du Texas a rejeté la dernière demande en appel de Stanley Faulder, un Albertain qui doit être exécuté la semaine prochaine.

L'homme de 61 ans, originaire de Jasper, est condamné à mourir par injection létale le 17 juin, pour avoir poignardé et battu à mort Inez Phillips, une femme de 75 ans, lors du cambriolage de sa maison de Gladewater, au Texas, en 1975.

Si l'exécution a lieu, Faulder deviendra le premier Canadien exécuté aux États-Unis depuis 1952.

La décision de la cour de rejeter la demande d'appel a été rendue hier. Faulder a un autre appel en instance devant la cinquième Cour d'appel américaine située à la Nouvelle-Orléans.

Des délégations du Canada ont fait plusieurs voyages à Austin pour tenter de faire annuler l'exécution. Les demandes d'appel de Faulder lui avaient valu l'appui du ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et de la secrétaire d'État des États-Unis, Madeleine Albright.

Un groupe d'avocats et de psychiatres a demandé, lundi dernier, au Conseil des pardons et des libérations conditionnelles du Texas et au gouverneur de l'État, George W. Bush, d'entendre un témoignage sur le passé médical de Faulder.

Le groupe affirme que le jury n'a pas été informé du fait que Faulder a subi de sérieuses blessures à la tête lorsqu'il était enfant et que les dommages causés à son cerveau pourraient encore affecter sa personnalité.

Faulder avait vu son exécution être suspendue par la Cour suprême des États-Unis en décembre dernier, 30 minutes avant l'échéance. La cour a ensuite refusé d'entendre sa cause et a levé la suspension.

Les avocats du condamné affirment que les autorités canadiennes n'ont pas été averties de son arrestation, comme le prévoit la loi internationale.

La contraception serait à la baisse dans tout le Canada

ANDRÉ PRATTE
SHERBROOKE

Une Canadienne sur quatre n'a recours aujourd'hui à aucune méthode de contraception, contre une sur cinq en 1984. « Il semble y avoir une baisse de la contraception », a constaté hier le démographe Zheng Wu, de l'Université de Colombie-Britannique, lors d'une entrevue accordée à *La Presse*.

Dans le cadre du Congrès des sciences sociales et humaines, M. Wu venait de tracer un portrait détaillé de la contraception au Canada. Ce portrait repose notamment sur les données d'une vaste enquête réalisée par Statistique Canada en 1995.

De cet exposé, il ressort qu'encore aujourd'hui, beaucoup de Canadiens ont des relations sexuelles non protégées. Parmi les hommes célibataires de 15 à 65 ans, 54 % ont déclaré qu'ils n'employaient aucune méthode de contraception. Il est probable, cependant, qu'un certain nombre de ces hommes ne soient pas actifs sexuellement.

Toujours parmi les hommes célibataires, quatre sur dix disent que le condom est la principale méthode de contraception qu'ils utilisent. L'absence de toute contraception est particulièrement élevée chez les jeunes de 18 à 29 ans, hommes ou femmes.

En comparant ces données à celles d'une enquête menée en 1984 auprès de

Canadiennes de 18 à 49 ans, le professeur Wu a pu déceler les subtils changements qui se sont produits dans les habitudes contraceptives des couples du pays. D'abord, cette baisse de la proportion de Canadiennes ayant recours à un mode ou un autre de contraception. « C'est une tendance surprenante, d'autant plus que le taux de fécondité n'a pas augmenté durant la même période », souligne le démographe.

Le Canada serait aujourd'hui l'un des pays où la contraception est le moins en vogue. Dans la plupart des pays occidentaux, plus de 70 % des femmes utilisent une méthode de contraception (ou sont stériles), contre 60 % chez les femmes canadiennes.

La pilule demeure la méthode de contraception sur laquelle comptent le plus les femmes. Les statistiques révèlent une augmentation, au cours de la dernière décennie, de l'usage de la pilule chez les femmes de 25 à 40 ans. « Cela est peut-être attribuable à l'arrivée sur le marché de pilules à faible niveau d'oestrogène, considérées sûres pour les femmes plus âgées », avance le chercheur.

Seulement une femme sur dix rapporte que le condom est le principal moyen de contraception qu'elles em-

ploient avec leurs partenaires. Ainsi, beaucoup de couples canadiens semblent se préoccuper davantage des risques d'une grossesse non souhaitée que des maladies transmises sexuellement.

La ligature des trompes est moins populaire qu'elle ne l'était : la moitié des femmes de 40 à 44 ans y avaient eu recours en 1984, contre le tiers en 1995. Par contre, la vasectomie est de plus en plus répandue : au sein des couples stables pratiquant la contraception, 24 % des hommes avaient subi une vasectomie en 1995, contre 16 % une décennie plus tôt.

Et le pape ?

Les données décortiquées par Zheng Wu ne révèlent pas de différences importantes entre les habitudes de contraception des Québécois et celles des autres Canadiens. Cela est assez étonnant puisque pour plusieurs facettes de la vie de couple, le Québec ressort comme une société distincte. « L'usage des moyens de contraception était probablement beaucoup moins commun au Québec il y a quelques décennies. Elle est aujourd'hui aussi répandue que dans le reste du pays », note l'universitaire.

Soulignons à cet égard que les femmes catholiques sont tout aussi nombreuses que celles des autres religions à avoir recours à la contraception. Les catholiques sont même un peu plus nombreuses à prendre la pilule. Décidément, le message de Jean-Paul II ne passe pas au Canada. Enfin, on remarque une forte augmentation d'immigrantes n'utilisant aucun moyen de contraception, cette proportion étant passée de 34 % en 1984 à 49 % en 1995.



PLUS

Couvrez
Économisez

avec



UNE TOUCHE DE GÉNIE

Du 2 au 13 juin

Encore plus de raisons de choisir Benjamin Moore.

De **3\$ à 4\$** de rabais* sur le contenant de 3,79 litres de peinture.

36⁹⁹\$



MOORGARD
Latex pour l'extérieur
Lustre doux et protection

38⁹⁹\$



MOORGLO
Latex acrylique pour l'extérieur
Durabilité et excellent pouvoir cachant

35⁹⁹\$



REGAL AQUAVELVET
Élégant fini velouté latex
Fini décoratif pour les murs
Facile d'application

35⁹⁹\$



REGAL AQUAPERLE
Email latex fini perle
Idéal pour cuisine, salle de bain
et chambre d'enfant

29⁹⁹\$



APPRÊT TOUT
Super adhérent
Pour l'intérieur et l'extérieur
Latex 100 % acrylique
Excellent pouvoir cachant

* Contenus de 3,79 litres. Couleur en sus. * Sur les produits sélectionnés.

Benjamin Moore

Experts en peinture



VISITEZ L'EXPERT BENJAMIN MOORE DE VOTRE QUARTIER

Ouest de Montréal	Est de Montréal	Rive-Sud	Rive-Nord
Peinture Mtl Métro Inc. 3405, ch. de la Côte-Vertu Saint-Laurent (514) 745-3434 Centre de décoration Peinture Plus Inc. 1768, rue Dollard Lasalle (514) 363-3401	Peinture en Gros 7474, boul. Langelier Saint-Léonard (514) 255-1644 Peintures Robert Turcotte 500, boul. Iberville, local 21 Repentigny (450) 581-2992	Quinc. J.P. Bélanger Inc. 5777, rue Auteuil Brossard (450) 676-6733 Décor Taschereau 3955, boul. Taschereau Saint-Hubert (450) 656-1240 Décor Marc 3105, route Marie-Victorin Tracy (450) 742-4245	Peint-O-Thèque Inc. 4841, boul. Arthur-Sauvé Laval Ouest (450) 627-3474 Dunnigan Décor Inc. 169, rue Saint-Georges Saint-Jérôme (450) 438-8818 Centre de Peinture Mario Melançon 7, rue Baby Joliette (450) 753-9311 Peinture Le Corbusier Inc. 1808, boul. Le Corbusier Laval (450) 688-8050

Certains détaillants ne sont pas couverts le dimanche.